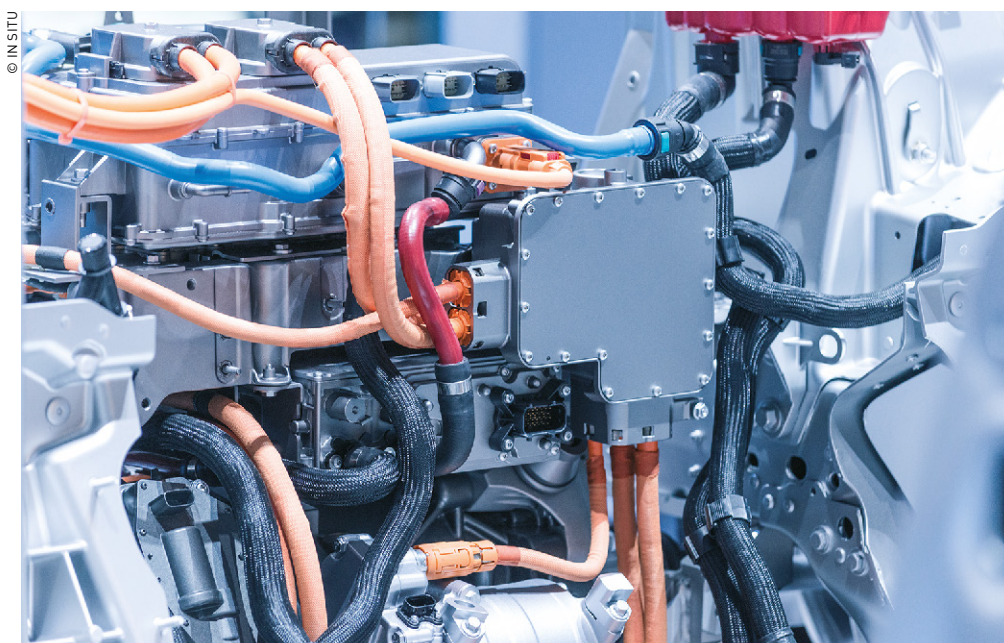


HYDRAULIQUE

In Situ en route vers l'électrification

Bien campé sur ses deux jambes (formation et études, respectivement 30 % et 70 % de son chiffre d'affaires), **l'entreprise In Situ, désormais propriété du groupe Vensys, annonce sa stratégie à venir : l'aide à l'électrification des systèmes hydrauliques et de nouvelles offres de formation** incluant la robotique. L'année 2022 s'annonce chargée.



L'électrification est une tendance de fond qui se manifeste dans tous les secteurs : travaux publics, agricole, manutention.

In Situ, repris par le groupe Vensys, renforce sa position d'expert indépendant et travaille sur la décarbonation des engins mobiles du BTP et de l'agriculture à travers les études, et sur la formation à distance en hydraulique. « Nous avons finalisé un pôle constructeur début janvier 2022. S'y retrouvent plusieurs filiales travaillant dans les domaines agricoles, BTP ou manutention » indique Patrice Legendre, DG d'In Situ. « Nous avons parallèlement intégré de fortes compétences en électrification. »

Ce pôle d'une dizaine de constructeurs permet de clarifier l'offre de décarbonation. Les membres ont ainsi accès à des solutions de mix énergétique. Le directeur général souligne sa volonté de travailler en toute indépendance auprès des constructeurs, d'accroître l'offre

vers la décarbonation des engins et de réaliser des démonstrateurs en veillant à transférer les savoir-faire. « Le client doit en savoir autant que nous » insiste Patrice Legendre.

Pour Hydrokit, l'intérêt du pôle constructeur est évident : « profiter des compétences des uns et des autres et de la synergie mise en œuvre. In Situ est devenu pour Hydrokit un apporteur d'affaires, et inversement » souligne Maxime Deys, responsable marketing du groupe Hydrokit. La PME, à titre indicatif, dédie une cinquantaine de ses collaborateurs aux études et recherches, sur un effectif total de 260 salariés. Nous sommes loin de l'image poussiéreuse accolée aux entreprises de l'hydraulique.

De son côté, In Situ explore explore l'optimisation des circuits hydrauliques,

et l'hybridation : « tout en optimisant l'hydraulique, nous ajoutons une traction électrique » précise Patrice Legendre. La transmission peut être hybride, entièrement électrique ou multi-énergies : hydrogène, gaz, gasoil.

Virage vers l'électrification

« L'hydraulique n'est plus notre cœur de métier depuis deux ans. Il ne s'agit pas de mécatronique non plus. Nous avons pris un virage vers l'électrification, mais il reste à imaginer un mot pour ce que nous réalisons. Nous sommes persuadés que l'électrique est un très bon allié de l'hydraulique. »

Maxime Deys confirme : « au sein du groupe, nous observons la même tendance : les kits électriques sont plus nombreux actuellement que les kits hydrauliques. »

Nouvelle offre de formation

Dans la formation, In Situ annonce des nouveautés : une formation au graissage centralisé, une formation à l'électrification des engins, et une troisième dédiée à la robotique des engins. In Situ puise ses formateurs auprès d'écoles d'ingénieurs reconnues (ICAM, ENSAM) ou de formations universitaires (université de Compiègne). Après une formation en hydraulique et électrique, ils sont prêts à transmettre leur savoir. Une douzaine de profils ont ainsi été recrutés depuis septembre 2021.



In Situ explore l'optimisation des circuits hydrauliques, et l'hybridation .

Cette tendance de fond se manifeste dans tous les secteurs : travaux publics, agricole, manutention. Les réglementations favorisent ce changement, en interdisant par exemple les véhicules diesel de norme Euro 4 (sans filtre à particules) dans les centres ville. C'est le cas à Bruxelles depuis le 1er janvier 2022, ce sera le cas pour Paris en 2024. Pour autant, l'hydraulique mobile a encore un avenir, à en croire Patrice Legendre : « On compte environ 15 % de composants hydrauliques en moins sur ces engins. La performance de l'hydraulique

en termes de rapport poids/prix/rendement n'est pas encore égale à ce jour. Elle a donc évidemment toujours sa place. »

Le rétrofit incontournable

Rétrofit, ou remise à jour d'un système ou d'un engin, devient incontournable dans un contexte de changements réglementaires accélérés. « Les normes pleuvent, les engins diesel sont désormais interdits dans Bruxelles. Le rétrofit doit permettre à des loueurs, des artisans, de continuer de travailler. Un paysagiste qui veut commander une mini-pelle électrique doit patienter deux ans pour se faire livrer l'engin ! » note Patrice Legendre.

« Les constructeurs ne s'intéresseront pas au rétrofit de leur propre », remarque Patrice Legendre. « Nous entendons apporter des solutions à bas coûts face à cette situation. » Il y a là un réel risque de goulet d'étranglement, entre l'entrée en vigueur de la réglementation et la décision d'aller vers le rétrofit. « Nous avons devant nous cinq années difficiles, pendant lesquelles il va falloir les difficultés économiques d'une part, et la raréfaction matérielle d'autre part » souligne-t-il.

Sur un plan plus personnel, In Situ est « débordé d'affaires » se réjouit son directeur général. « Nous avons beaucoup recruté ces derniers temps. Nous vivons une transition technologique incroyable. » ■



Dans la formation, In Situ annonce des nouveautés, dont une formation au graissage centralisé.